



Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français



Collège National des Sages-Femmes

Communiqué

du CNGOF, du CNOSF, du CNSF et de l'ASFEF

Les « états généraux de la naissance » sans les professionnels

Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF), le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes (CNOSF), le Collège national des sages-femmes (CNSF) et l'Association des sages-femmes enseignantes (ASFEF) ne participeront pas aux « états généraux de la naissance » qui se tiendront à Châteauroux du 22 au 24 septembre 2006.

Pourtant, c'est le Collège national des gynécologues et obstétriciens français qui avait eu l'initiative des premiers « états généraux de la naissance » qui s'étaient tenus en juin 2003 à Paris. Il avait été souhaité par les participants (soignants et usagers) de renouveler ce type de colloque quelques années plus tard.

Le collectif inter-associatif autour de la naissance (CIANE), qui représente les usagers du système de périnatalité à travers 132 associations membres, a décidé d'organiser cette deuxième édition des « états généraux de la naissance » en 2006 - et c'est une bonne initiative. En effet, les états généraux sont une occasion unique pour échanger entre usagers, praticiens de la naissance (sages-femmes, gynécologues obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, psychologues, psychiatres), chercheurs mais aussi représentants des autorités sanitaires ou politiques, de façon à faire évoluer le système de soin pour allier efficacité, qualité et humanité.

Une telle manifestation nationale se prépare, et nous pensons que les professions de santé de la naissance seraient associées à l'organisation de ces journées pour le choix des thèmes, la définition des ateliers, le choix des intervenants. Curieusement, le CIANE - qui se veut une organisation démocratique, citoyenne et participative - ne nous y associera pas, alors même que certains d'entre nous en font partie. Certes, nous fûmes invités par un courriel à nous inscrire aux ateliers ou aux forums déjà définis. Mais nous y étions invités au même titre que des personnes sans formation médicale.

À notre connaissance, les représentants des pouvoirs publics, de la Direction générale de la santé, de la Commission nationale de la naissance (où siège pourtant le CIANE) n'ont pas été associés non plus à l'organisation de cette manifestation.

Nous le regrettons car nous pensons que les professions médicales - qui s'occupent nuit et jour avec dévouement des 800 000 naissances en France et obtiennent des résultats assez satisfaisants - ont des choses à dire et à discuter concernant le dépistage des trisomies, les influences à long terme des conditions de la naissance et de la vie in utero, le déclenchement, les modalités de l'accouchement, le suivi postnatal mère-enfant, l'allaitement, la médecine factuelle et les risques juridiques. Mais pour qu'un débat soit constructif, il faut qu'il soit préparé de manière collégiale par des intervenants d'horizons différents, des experts du domaine et, si possible, d'avis divergents. Ces sujets difficiles et majeurs (puisque engageant l'avenir de nos enfants) ne peuvent se satisfaire d'opinions personnelles ou de propos militants - pour respectables qu'ils soient. Les soignants se doivent de proposer des soins attentifs, consciencieux mais aussi conformes aux données acquises de la science, c'est-à-dire fondées sur des connaissances scientifiques incontestables, démontrées et évaluées. Participer à des ateliers que nous n'avons pas préparés ou à des « open space » ne nous paraît pas compatible avec un travail de qualité, approfondi, débouchant sur des propositions concrètes et dépassant le simple échange verbal.

Des états généraux qui se font sans les soignants et sans les responsables de la santé sont-ils encore des « états généraux » ?

J. LANSAC	M.-J. KELLER	F. TEURNIER	F. NGUYEN
Président du CNGOF	Présidente du CNOSF	Présidente du CNSF	Présidente de l'ASFEEF

Paris, le 14 septembre 2006

Contacts scientifiques :

Jacques Lansac - *Président du CNGOF*
02 47 47 69 60
Marie-Josée Keller – *Présidente du CNOSF*
01 45 51 82 50
Frédérique Teurnier – *Présidente du CNSF*
06 63 21 47 19
Françoise Nguyen – *Présidente de l'ASFEEF*
01 39 27 51 11

Service de presse et de communication :

Marie-Hélène Coste
MHC Communication
01 55 42 22 10